

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTÉ-PAROLE
GRUPPO DEL PORTA VOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERERS

INFORMATION

INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG

INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION

NOTA D'INFORMAZIONE

TER DOCUMENTIE

Brussels, December 1974

1974 REPORT ON THE SITUATION OF AGRICULTURE IN THE COMMUNITY

The Commission of the European Communities recently published its annual report on the situation of agriculture in the Community. The report contains a detailed analytical and statistical description of all the factors relating to agriculture, from the point of view of both producer (production costs, incomes, structures, etc.) and consumer (consumer prices, degree of self sufficiency, etc.). Principal interest lies in those parts of the report which deal with farm incomes and consumer prices.

Farm Incomes

The Commission notes that, after 1972 or 1972/73 (according to country) which on average brought farmers an increase in income of about 31%, the results for 1974 will be unsatisfactory due to a rise in their production costs and a fall in the prices received by them for their produce. The increase in production costs (feedingstuffs, fertilizers, fuel, machinery) was very marked: for the two years 1973 and 1974 together, it reached 22% in the Federal Republic of Germany, 23% in Benelux, 41% in Denmark, 42% in France, 47% in Italy, 61% in the United Kingdom and 66% in Ireland. Although farm prices showed a sharp increase in 1973, ranging from 8% in the Federal Republic of Germany to 30% in the three new Member States, 1974 was a much less favourable year for farmers. With the exception of the three new Member States, where the upward trend of prices continued, the Member States recorded, for the period from July 1973 to July 1974, a decrease ranging from 4.6% in France to 11.4% in Belgium. In proposing prices for the 1975/76 marketing year, the Commission took full account of the rise in production costs in 1973 and 1974.

According to Member States' initial forecasts, the result of the divergent trend in production costs and farm prices will be a levelling off or even a drop in farm incomes in most Member States. Denmark forecasts for 1974 a decrease of about 15% on 1973 and in France a drop of 5 to 7% is expected for the same period. In the period from May 1973 to April 1974, farm incomes in Belgium are likely to have decreased by 8%, while in the Netherlands incomes for grassland farms are likely to have dropped by 20% though they are expected to have remained unchanged for general farms. No figures are as yet available for Italy and Ireland, but the prospects are not good.

Relatively speaking, the most favourable developments are in the Federal Republic of Germany, Luxembourg and the United Kingdom: Germany (July 1973-June 1974) and Luxembourg (1974) forecast an increase of 4%, while cereal growers in the United Kingdom (April 1973-March 1974) would appear to have almost doubled their incomes.

The other types of farm in the United Kingdom would appear to have obtained satisfactory results, with the exception of dairy farms, the income of which has probably decreased. For the Community as a whole, 1974/75 will have been an unsatisfactory year for horticulture and animal production. Only general and grassland farms will have been less seriously affected.

The Commission emphasises the very considerable differences between member countries in the rate of increase of their production costs, in particular that the increases are less marked in countries with a strong currency than in weak currency countries. It concludes from this that the revaluation in the Federal Republic of Germany and in the Netherlands had the effect of stabilising their economies whence a smaller rise in agricultural production costs, in particular in 1974, and consequently farm incomes have been less exposed, over the present year, to the adverse effects of inflation.

This argues in support of the dismantling proposed by the Commission along with the agricultural prices for 1975/76, of certain of the monetary compensatory amounts paid to farmers in countries where there has been an actual revaluation. The Commission does indeed recognise the need for compensatory amounts, provided that they are temporary. In its report, the Commission points out the many disadvantages of the system of monetary compensatory amounts (distortions of competition and of market equilibrium, administrative difficulties) and the measures already taken to lessen the negative effects of the system.

Consumer Prices

The Commission report points out that the common agricultural policy has protected Community consumers from the short-term trends on the world market. By introducing export levies for certain vital basic products (cereals, rice, sugar), the Community has not only safeguarded its supplies but also achieved a certain degree of stability in consumer prices. The effectiveness of these measures is shown by the fact that the internal Community price for a large number of products is much lower than prices on the world market. For example, in mid-November 1974, it can be seen that world prices for the main cereals are 30-40%, and for olive oil 70% higher than the intervention prices, while the price for white sugar on the world market is almost five times the Community intervention price.

Finally, if Community consumers had had to obtain supplies of plant products on the world market, they would have paid much more than under the Community system now in force.

The positive aspect of the common agricultural policy from the standpoint of the consumer, is particularly evident in the case of the United Kingdom, which has benefited from the substantial effort by the Community to help consumers, in the form of Community consumer subsidies for butter and meat, subsidies for imports of sugar from non-member countries, subsidies in the form of monetary compensatory amounts, and "accession" compensatory amounts. As a result of these special measures and the measures taken by the Community to safeguard its supplies and stabilise consumer prices (export levies), the increase in consumer prices in the United Kingdom has been less than if world prices had had their full effect upon the markets for consumer goods.

It is clear from the report that the criticism according to which the fixing of Community support prices makes for an increase in consumer prices is false. An analysis of the development of consumer prices and support prices shows that the former have in many cases risen far more sharply than the latter. For example, the index of the prices received by producers of pigmeat in several Member States, where the figures required to make the comparison are available, varied between 98 and 128 in 1973 (1968 = 100), while consumer prices in the same Member States varied from 129 to 159. Producer prices for eggs varied between 88 and 119, while consumer prices varied between 114 and 166. The same is true of most other agricultural products. The absence of any direct link between consumer prices and the support prices fixed by the Community is also proved by the fact that, even in a period characterised by a drop in prices, such as 1974, consumer prices continue to rise.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHER GRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERERS

INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO
NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

Bruxelles, décembre 1974.

RAPPORT 1974 SUR LA SITUATION DE L'AGRICULTURE DANS LA COMMUNAUTÉ

La Commission des Communautés Européennes vient de publier son rapport annuel sur la situation de l'agriculture dans la Communauté. Le rapport donne une analyse approfondie, analytique et statistique de tous les éléments concernant l'agriculture, tant du point de vue du producteur (coûts de production, revenus, structures, etc.) que de celui du consommateur (prix à la consommation, degré d'auto approvisionnement, etc.). Les points attirant plus particulièrement l'attention dans ce rapport, traitent de l'évolution des revenus agricoles et des prix à la consommation.

REVENUS AGRICOLES

La Commission constate qu'après les années 1972 ou 1972/73 (selon les pays) qui, en moyenne, ont apporté aux agriculteurs une augmentation du revenu d'exploitation d'environ 31 %, l'année 1974 donnera des résultats insatisfaisants. La cause en est principalement une hausse des coûts à la production et une baisse des prix de vente reçus par les producteurs. Quant à l'augmentation des coûts à la production (aliments du bétail, engrains, combustibles, carburant, machines), celle-ci a été très importante : pour l'ensemble des années 1973 et 1974, son taux a atteint 22 % en République Fédérale d'Allemagne, 23 % au Bénélux, 41 % au Danemark, 42 % en France, 47 % en Italie, 61 % au Royaume-Uni et 66 % en Irlande. Bien que les prix reçus par les producteurs aient connu une forte augmentation en 1973, allant de 8 % en RFA à 30 % dans les trois nouveaux Etats membres, l'année 1974 a été beaucoup moins favorable pour les producteurs. À l'exception des trois nouveaux Etats membres où les prix ont continué leur tendance vers la hausse, les autres Etats membres ont dû constater, lors de la période allant de juillet 1973 à juillet 1974, une baisse allant de 4,6 % en France à 11,4 % en Belgique. La Commission dans ses propositions de prix pour la campagne 1975/76 a pleinement tenu compte de la hausse des prix des moyens de production en 1973 et 1974.

Selon les premières prévisions des Etats membres, la conséquence de l'évolution divergente des coûts des moyens de production et des prix reçus par les producteurs sera une stagnation et même une diminution des revenus agricoles dans plusieurs Etats membres. Le Danemark prévoit pour 1974 une baisse de l'ordre de 15 % par rapport à l'année 1973 et en France on s'attend, pour la même période, à une baisse de 5 à 7 %. Dans la période de mai 73 à avril 1974, les revenus en Belgique auraient diminué de 8 % tandis qu'aux Pays-Bas, les exploitations herbagères auraient dû constater une baisse de 20 % de leurs revenus, les entreprises générales ayant pu maintenir leur position. Pour l'Italie et l'Irlande, on ne dispose pas encore de données chiffrées mais les perspectives sont pessimistes.

La République Fédérale d'Allemagne, le Luxembourg et le Royaume-Uni auraient connu relativement la meilleure évolution : l'Allemagne (juillet 1973 - juin 1974) et le Luxembourg (l'année 1974) prévoient une augmentation de 4 %, tandis que les céréaliers au Royaume-Uni (avril 1973 - mars 1974) auraient pratiquement pu doubler leurs revenus. Les autres exploitations au Royaume-Uni auraient obtenu des résultats

.../...

satisfaisants à l'exception des exploitations laitières dont le revenu aurait baissé. Pour l'ensemble de la Communauté, l'année 1974/75 aura été insatisfaisante pour l'horticulture et les productions animales. Seules les exploitations orientées vers l'agriculture générale et les exploitations herbagères seront moins profondément affectées.

La Commission souligne les différences très notables existant entre les pays membres en ce qui concerne les taux d'augmentation des prix des moyens de production et elle constate plus particulièrement que les hausses dans les pays à monnaies fortes ont été sensiblement moins importantes que dans les pays à monnaies faibles. Elle en conclut que la réévaluation qui a eu lieu en RFA et aux Pays-Bas a eu pour conséquence une stabilisation générale de l'économie qui se traduit, entre autres, par une hausse moindre des coûts de production en agriculture, notamment en 1974. Par ce mécanisme, les revenus agricoles, pendant l'année en cours, ont par conséquent été exposés moins gravement aux effets négatifs de l'inflation. Ceci plaide en faveur d'une certaine démobilisation, proposée par la Commission avec les prix agricoles 1975/76, des montants compensatoires monétaires appliqués en faveur des agriculteurs dans les pays dont la monnaie a connu une réévaluation de fait. La Commission reconnaît d'ailleurs la nécessité des montants compensatoires pourvu qu'ils soient temporaires. Dans son rapport, la Commission rappelle les multiples inconvénients du système des montants compensatoires monétaires (distorsions de concurrence et de l'équilibre du marché, difficultés administratives) et les mesures déjà prises pour atténuer l'incidence négative du système.

PRIX À LA CONSOMMATION

Le rapport de la Commission souligne que la politique agricole commune a pu mettre les consommateurs de la Communauté à l'abri des mouvements conjoncturels qui se sont poursuivis sur le marché mondial. Grâce à l'instauration de prélèvements à l'exportation pour certains produits de base vitaux (céréales, riz, sucre), la Communauté a non seulement assuré la sécurité des approvisionnements mais aussi une certaine stabilité des prix à la consommation. L'efficacité de ces mesures est illustré par le fait que pour un nombre important de produits, le prix intérieur de la Communauté se situe largement en dessous des prix sur le marché mondial. Ainsi, par exemple, on peut observer à la mi-novembre 1974 que les prix mondiaux pour les céréales les plus importantes se situent entre 30 à 40 % et pour l'huile d'olive à 70 % au-dessus des prix d'intervention, tandis que le prix du sucre blanc sur le marché mondial est presque le quintuple du prix d'intervention communautaire.

En conclusion, si les consommateurs de la Communauté avaient dû, en fait, pour les produits végétaux, s'approvisionner sur le marché mondial, ils auraient payé considérablement plus que sous le régime communautaire en vigueur.

L'aspect positif de la politique agricole commune, dont bénéficient les consommateurs est particulièrement évident dans le cas du Royaume-Uni. Ce pays a bénéficié, lui aussi d'un grand effort de la Communauté en faveur des consommateurs sous la forme de subventions communautaires à la consommation de beurre et de viande, de subventions à l'importation de sucre en provenance des pays tiers, de subventions sous la forme de montants compensatoires monétaires et de montants compensatoires "adhésion". Grâce à ces mesures spéciales et grâce aux mesures prises par la Communauté pour assurer la sécurité des approvisionnements et une stabilité des prix à la consommation (prélèvements à l'exportation), on peut constater que l'augmentation des prix à la consommation au Royaume-Uni a été moins grande qu'elle ne l'eût été si les prix mondiaux avaient pleinement exercé leur influence sur les marchés des biens de consommation.

Il ressort clairement du rapport que la critique selon laquelle la fixation des prix de soutien communautaire contribue à l'augmentation des prix à la consommation, est fausse. L'analyse de l'évolution des prix à la consommation et des prix de soutien démontre que les premiers ont marqué une hausse souvent de loin supérieure à celle des derniers. Pour la viande porcine, par exemple, l'indice des prix reçus par les producteurs dans plusieurs Etats membres, pour lesquels les chiffres nécessaires pour faire la comparaison sont disponibles, variait entre 98 et 128 en 1973 (1968 = 100) tandis que les prix à la consommation dans les mêmes Etats membres variaient de 128 à 159. Pour les œufs, les prix à la production variaient entre 88 et 119 tandis que les prix à la consommation variaient entre 114 et 166. Le même phénomène s'est produit pour la plupart des autres produits agricoles. L'absence de lien direct entre les prix à la consommation et les prix de soutien fixés par la Communauté est en outre prouvé par le fait que, même dans une période caractérisée par une chute des prix à la production comme on l'a constaté en 1974, les prix à la consommation continuent leur tendance vers la hausse.